

PV de l'Assemblée Générale 2021



Cette année, notre Assemblée Générale s'est tenu Dimanche 3 avril 2022 au Restaurant « L'Auberge du Vieux Cellier » à La Barre Peinte 44850 LE CELLIER.

A partir de 10 heures, les participants (au nombre de 49) se sont retrouvés et ont assisté à la lecture du rapport moral par le président.

Rapport moral :

Parmi les points importants du rapport moral (voir CQ44T1-2022), Marc F6GNR a donné des précisions sur le site et sur la vétusté du matériel du **relais R7**. Marc a prévu une expertise portant sur l'état du pylône. A l'issue de cette expertise, si le pylône est réputé comme étant en état satisfaisant, des investissements seront à réaliser : remplacement de l'antenne, du coaxial, et du relais (analogique + numérique). Le propriétaire du terrain ne souhaite pas vendre, malgré plusieurs tentatives de négociation. Pour le financement des frais à engager et des charges d'exploitation, une

formule de participation des Oms et des radio clubs utilisateurs va être étudiée (Pierre-André F6FJH). Actuellement les charges sont supportées en totalité par l'ARALA avec une participation du RCV. Guy F6DAI (RCV) nous fait part de l'arrêt du relais de télévision : la consommation d'électricité s'en trouvera allégée.

Jacques F1BBU assure avec fidélité depuis des années, la formation des futurs OM pour l'obtention de la licence. L'assemblée lui en est très reconnaissante. Il a actuellement 4 élèves. Un de ceux-ci vient d'obtenir son indicatif. Deux autres candidats vont bientôt se présenter à l'examen.

Jean Pierre F5LHV, Christophe, F6IPG et François F5MYK s'occupent depuis plusieurs années des cartes QSL en provenance du REF et en assurent le tri et la distribution. Il faut les remercier de ce travail.

Rapport financier :

Le rapport financier a été présenté par le Trésorier Joël F1FET.

La trésorerie est satisfaisante mais les recettes provenant essentiellement des cotisations compensent juste les dépenses. En 2021, il n'y a pas eu d'événements permettant de générer des recettes complémentaires comme les autres années avant la pandémie. L'exploitation du relais R7 représente à elle seule 1/3 de la globalité des dépenses sans compter les frais de réparation. Les dons reçus en 2021, à cet effet, ont été les bienvenus, les généreux donateurs en sont vivement remerciés.

Nous allons devoir faire face à des charges importantes : Relais R7, déménagement du radio club, achat pylône, antennes, rotor, aménagements du nouveau site...

Nous allons solliciter un dégrèvement total et permanent de la taxe d'habitation qui a augmenté de 32% en 2021. Nous espérons un rappel des 3 années antérieures.

Déménagement, nouveau site RC :

Le site de Rezé qui avait été proposé par la Ville de Nantes ne pourra pas convenir en raison de l'opposition de la Ville de Rezé à la pose d'un pylône. Cette information est récente, nous allons demander un rendez-vous avec les instances compétentes de la Ville de Nantes. La date du déménagement est prévue en mars 2023 : (budget entre 13 et 18K€ pour du matériel neuf) :

Renouvellement des membres du CA

Appel à candidature : F1JBR est intervenu pour appeler les participants à se présenter au Conseil d'Administration. Il a rappelé que suite à la démission du président et du vice-président/secrétaire, le CA risque de se retrouver dans l'impossibilité de constituer un bureau exécutif si personne ne se présente et, dans ce cas, l'ARALA devrait avoir recours à un administrateur en vue de sa dissolution.

Bruno F5AGB et Pierre-André F6FJH se présentent au CA.

Il a été procédé aux élections :

Les résultats sont les suivants :

	Présents ou représentés	Votants	OUI	NON	ABS	Nul
Rapport moral	49	47	41	4		1
Rapport financier	49	47	43	3		1
Candidats au CA						
F5AGB	49	47	45	0	1	1
F6FJH	49	47	45	0	1	1

Il est rappelé que les statuts de l'ARALA prévoient au minimum 6 et jusqu'à 15 administrateurs. À la suite de cette élection, le CA n'est composé que de 8 administrateurs. Toutes les bonnes volontés

sont cependant souhaitées et bienvenues : conseils, idées, propositions, coup de main de la part de l'ensemble des OM adhérents de l'ARALA.

Évolutions de L'ARALA, projets pédagogiques, promotion du radio amateurisme :

Lors d'une intervention, Jean-Luc F4GSC a annoncé être candidat au Conseil d'Administration du REF. Il a présenté les projets d'activités établis par le REF pour les radio-clubs.

Ces projets sont :

1. -Promotion du radio amateurisme :
 - Développement de projets radio ;
 - Stages de fin d'études ;
 - HACKATHON ;
 - Interventions dans les établissements scolaires et universitaires.
2. -Formation.
3. -Rencontres et convivialité.

Question diverse :

Beaucoup d'OM déplorent la nécessité du CTCSS pour l'ouverture du relai UHF de Nantes. Le trafic en UHF étant restreint, l'achat un transceiver neuf en UHF peut représenter un investissement lourd. Marc F6GNR propose d'étudier une solution simple et peu onéreuse afin de rétrofiter les anciens appareils OM et ex PMR. La solution paraîtra dans le prochain CQ.

L'AG à été clôturée vers 12h00. Elle a été suivie d'un apéritif offert par l'ARALA.

Après l'apéritif, le repas, pour les participants qui avaient réservé, se révéla excellent et se déroula dans une très bonne ambiance.

Cordiales 73

Le CA.



Ne manquez pas de visiter le site de l'ARALA qui a été remis à jour. N'hésitez pas nous envoyer des idées pour l'enrichir merci.

Site internet : arala.r-e-f.org

E-mail : arala.44@arala.fr